

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 29 SEPTEMBRE 2022 à 20h30, salle du conseil municipal

ORDRE DU JOUR

FINANCES / ECONOMIE / INTERCOMMUNALITE

- Fiscalité 2023 : décisions à prendre avant le 1^{er} octobre 2022 ;
- Taxe d'aménagement : modification du taux applicable ;
- Approbation du rapport de gestion de la SEMMO pour l'année 2021 ;
- Acquisition d'une licence de débit de boissons de 4^{ème} catégorie suite à la cession d'activité de l'établissement « A comme Alex » ;
- Décision Modificative n °2/2022 Budget Principal ;
- Contractation d'un emprunt pour le budget annexe de lotissement Le Plessis ;
- Demande de subvention : Petites Villes de Demain / Etude de programmation pré-opérationnelle Fleuriais ;
- Demande de subvention : Petites Villes de Demain / Chef de projet année 2022/2023 ;
- Convention de financement relative à l'opération Fonds Friches Requalification Urbaine du Chaintreau ;
- Convention Etablissement Public Foncier (EPF) de Vendée : intervention sur le site de la friche industrielle des ateliers Jarousseau route de Poitiers ;
- SyDEV – Transfert des compétences facultatives « stations d'avitaillement de véhicules au gaz » et « production et distribution d'hydrogène » ;
- Retrait de l'avenant du 13/07/2022 signé avec le titulaire Restoria concernant la hausse des prix de certaines matières premières pour le marché de fourniture et de livraison de repas liaison froide ;

CADRE DE VIE / DEVELOPPEMENT URBAIN

- Convention SyDEV : extension du réseau d'éclairage public chemin de la Garde ;
- Instauration de la procédure d'enregistrement préalable des locations de meublés de tourisme ;
- Cession d'une parcelle rue de l'Ardillet ;
- Installations classées pour la protection de l'environnement : avis du conseil municipal à la demande d'enregistrement d'un élevage de volailles au lieu-dit « Les Tablières » ;

PATRIMOINE / TOURISME

- Convention Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) d'Ile-de-France : dépôt du vitrail Mazetier appartenant à la cathédrale Notre-Dame de Paris à Vendée-Vitrail ;

QUESTIONS DIVERSES

- Information sur les décisions prises par délégation ;
- Information sur les marchés à procédure adaptée ;
- Information sur le droit de préemption ;
- Information sur les baux à titre précaire.

Le Maire,
Signé électroniquement par : Alain
Brochoire
Date de signature : 23/09/2022
Qualité : Maire de Mortagne sur
Sèvre
Alain BROCHOIRE

